

### Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut faire la demande d'inscription sur la liste électorale en mairie avant la fin de l'année qui précède le scrutin. Par exemple, pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le 31 décembre 2016.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans si les formalités de recensement ont été accomplies à 16 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour une inscription en mairie, se munir d'une pièce d'identité en cours de validité (ou périmée depuis moins d'un an) prouvant votre nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité) et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Pour une inscription par correspondance, transmettre à la mairie une copie d'une pièce d'identité en cours de validité (ou périmée depuis moins d'un an) prouvant votre nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité) la copie d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et le Cerfa n°12669\*01 complété (Cerfa téléchargeable sur internet).

#### Deux scrutins en 2017 :

- Elections présidentielles les 23 avril et 7 mai 2017
- Elections législatives les 11 et 18 juin 2017

### Lecteurs du Petit Journal dans le Monde

Si vous voyagez avec le « Petit Journal de notre village », n'hésitez pas à nous envoyer une photo par courrier ou par mail : [secretariat@avanton.fr](mailto:secretariat@avanton.fr). Essayez de faire en sorte que l'on puisse reconnaître du 1<sup>er</sup> coup d'œil, l'endroit où vous êtes !



Dir. de la publication : Jean-Luc COUILLAUT  
 Rédactrice en chef : Anita POUPEAU  
 Équipe de rédaction : Noémie VALLET / Cécilia FARGE BOZIER / Jacqueline SERRANO / Natacha PUYGRENIER  
 Graphisme/maquette : N PUYGRENIER  
 Imprimé par la Municipalité d'Avanton  
 Ne pas jeter sur la voie publique  
 Pour nous écrire : [communication@avanton.fr](mailto:communication@avanton.fr)  
 Site internet : [www.avanton.fr](http://www.avanton.fr)

### Meeting d'automne

Ce meeting ROUTE, VTT et MARCHÉ est organisé le 8 et 9 octobre 2016 par les Clubs d'Avanton et de Migné-Auxances avec le concours de la Ligue Poitou-Charentes. L'accueil se fera au Gymnase rue du Stade à Avanton. Le samedi 8 octobre après-midi, un circuit route de 33 km, accompagné avec visites, un circuit marche de 6 km accompagné et à 18 heures le verre de l'amitié, suivi d'un repas vers 19h30 à 15€ par personne. Le dimanche 9 octobre matin, l'accueil sera à partir de 7h30 pour un départ à partir de 8 heures. **Marche** : 2 circuits, 9 et 12 km environ - **VTT** : 2 circuits, 26 et 34 km environ - **Route** : 2 circuits, 50 et 73 km environ. Des ravitaillements sont prévus sur les parcours. Puis un vin d'honneur à 12h qui sera suivi d'un repas à 18 €. Venez participer, la date limite pour la réservation des repas est le 28 sept 2016. La participation est gratuite, sauf les repas. Envoyer votre chèque à l'ordre des Cyclos d'Avanton à Mme Sylvie GERVAIS 30 rue d'Anjou 86170 Avanton, en précisant le nombre de repas et les jours concernés, votre nom, adresse, téléphone et mail.

### Tous à vos baskets !

Le comité d'organisation des randonnées d'Avanton et l'union départementale des sapeurs-pompiers de la Vienne organiseront avec le support technique de l'entente Poitiers athlétisme 86, la première édition des 3 heures d'endurance pédestre d'Avanton, le samedi 17 septembre 2016.

Le circuit d'une distance de 3 km, peu accidenté, sera implanté autour du gymnase et empruntera le chemin agricole de la station d'épandage, le chemin agricole des Bœufs, le champ de Mr Broquerault qui longe la route de Richelieu et enfin l'aire de jeux et le stade annexe de football. Le départ et l'arrivée ainsi que l'aire de relais seront implantés sur le terrain stabilisé de l'aire du City-stade.

L'épreuve est ouverte aux licenciés FFA et non licenciés âgés de plus de 20 ans. La compétition pourra s'effectuer en individuel ou en relais par équipe de deux coureurs.

Le départ sera lancé à 17 heures précises pour une fin de course à 20 heures.

Un classement spécial des Avantonnais et Avantonnais récompensera les trois premiers individuels, les trois premières équipes hommes ainsi que la première équipe mixte et féminine. Tous les participants recevront un lot à la prise des dossards qui s'effectuera à partir de 15h30 au gymnase.

Durant toute la course, des stands animeront la zone de relais et une buvette proposera des grillades.

La proclamation des résultats est prévue à 21 heures en présence des élus de notre commune. Pour clôturer cette journée sportive, mais nous l'espérons aussi conviviale, nous servirons le pot de l'amitié offert par la municipalité.

Nous invitons les nombreux coureurs confirmés ou occasionnels de notre village à former des duos pour venir représenter notre commune ainsi que les spectateurs à venir encourager nos représentants. **Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter** : Christian BARDEAU 06.80.88.38.54 - Jean-Michel et Sylvie GERVAIS 06.50.41.34. - Philippe FORGEOT 06.46.81.22.56

Le règlement de l'épreuve ainsi que le bulletin d'inscription peuvent être téléchargés sur les sites de l'entente Poitiers athlétisme 86 ou de la mairie d'Avanton. Des documents papiers seront aussi à votre disposition au secrétariat de la mairie et chez les commerçants de la commune dès début août.

### Naissances

- ✦ Noah CHASTANET 21/06/2016
- ✦ Ninah BOUTET 6/07/2016
- ✦ Eva TARDIVON 26/07/2016
- ✦ Maxime FAIGT 1/08/2016
- ✦ Mélyne DUBOIS 1/08/2016

#### Décès :

Jean Claude BARIAS 22/07/2016

### Manifestations

- Le 10 et 11/09 : Exposition de l'Atelier du peintre, le samedi de 14h à 18h et le dimanche 10h à 18h, salle A.Plauzeau
- 17/09 : 3 heures d'endurance CORA et EPA86 au gymnase, départ 17h
- 8 et 9/10 : Meeting d'automne du cyclo club, inscriptions au gymnase à 7h30, repas (réservation obligatoire)
- 16/10 : Concours de belote par le comité des fêtes, salle des fêtes à partir de 13h30

### Prochains Conseils Municipaux



Prochains conseils municipaux : 20/09 - 18/10 - 15/11 - 13/12 à 20h salle du conseil, ces conseils seront suivis du ¼ d'heure citoyen.

2 suppléments avec votre Petit Journal :



2016  
 LE PETIT JOURNAL DE NOTRE VILLAGE

Prochain numéro  
 Fin octobre



Juillet - Août 2016

N°13

### Edito

«Vive la rentrée scolaire» diront certains, pourtant elle marque la fin de l'été, mais que de péripéties heureuses et malheureuses.

Nous avons eu un début de juillet peu ensoleillé et très pluvieux. Les employés municipaux ont tondu 3 fois plus que d'habitude et on aurait pu croire quelques jours plus tard que cela n'avait pas été fait tant la végétation était prolifique.

Un été, frappé par les événements dramatiques de Nice le 14 juillet, jour de notre fête nationale, ayons une pensée pour ses hommes, femmes et enfants qui sont nos parents et amis.

Cet été, marqué par une canicule de 2 jours classée « vigilance orange » par la préfecture tant les températures étaient élevées avoisinant les 38° le jour et plus de 20° la nuit mettant à dure épreuve nos organismes.

La nouvelle intercommunalité continue de se mettre en place avec toujours ses hésitations de «tango poitevin».

La construction de la maison de santé et des maisons seniors a commencé, nous faisons appel à toutes candidatures de médecins et autres praticiens.

Nous remercions le comité des fêtes, pour les animations qu'il a orchestrées pour animer le village.

Nous espérons que vous vous êtes détendus pour rentrer d'un bon pied.

La municipalité et moi-même vous souhaitons une bonne rentrée.



Jean-Luc Couillault  
 Maire

### Citation

«On se demande parfois si la vie a un sens... Et puis on rencontre des êtres qui donnent un sens à la vie.» Brassai, pseudonyme de Gyula Halász.

### À la une



La commune a adhéré au dispositif «Mairie Vigilante» depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016. Voir article en page 3.

**Soyons vigilants !**  
**Maison de santé**  
**Maison seniors**  
**Nouvelle rue de la Gare**  
**Fête nationale du 14 juillet**  
**Asso en Music**  
**Listes électorales**  
**Infos diverses...**  
*Bonne lecture !*

### Sommaire

- Page 2 :**
- ✦ Interview Eric Bozier
  - ✦ Terre Saine
  - ✦ Animaux errants
- Page 3 :**
- ✦ Dispositif Voisins Vigilants
  - ✦ Asso en Music
  - ✦ Fête Nationale
  - ✦ Rue de la Gare
  - ✦ Du nouveau dans le tri !
- Page 4 :**
- ✦ Listes électorales
  - ✦ Meeting d'automne
  - ✦ Infos diverses
  - ✦ Etat civil

Interview d'Eric BOZIER, en charge du projet de la maison médicale et seniors



Le Petit Journal : Alors Eric, où en sommes-nous ?  
Eric Bozier : Comme vous avez pu le constater, les travaux ont débuté, les fondations sont coulées, le projet sort de terre.

LPJ : La livraison est prévue pour quand ?  
EB : En ce qui concerne les maisons seniors, sauf imprévu, les premières devraient être livrées pour le 1<sup>er</sup> décembre. Pour la maison de santé, la livraison est prévue au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

LPJ : Les maisons seniors sont-elles d'ores et déjà louées ?  
EB : Trois sont déjà retenues, aucune publicité n'a encore été faite, c'est très encourageant. Les premières annonces seront faites courant septembre. Nous sommes dans les délais.

LPJ : Et pour la maison de santé ?  
EB : De nombreux professionnels nous ont contacté. Certains nous ont déjà informé qu'ils ne donneraient pas suite, pour les autres les échanges continuent. La vraie difficulté est toujours de trouver un médecin. Nous y travaillons et nous allons y arriver !

LPJ : Pour les professionnels qui ont décliné, vous ont-ils expliqué pourquoi ?  
EB : Oui bien sûr. Certains sont déjà installés et restent où ils sont. D'autres ont choisi des maisons de santé plus « avancées » avec une livraison en septembre soit 4 à 5 mois avant nous.

LPJ : Cela n'est-il pas inquiétant ?  
EB : Non, regrettable tout au plus. La demande existe, le besoin est là. Dès la construction achevée, les choses vont se bousculer. Nous passerons de l'abstrait au concret, les professionnels de la santé sont comme nous, ils ont besoin de voir, de toucher.

LPJ : Pour conclure, que diriez-vous aux praticiens pour qu'ils viennent s'installer à Avanton ?  
EB : Prenez contact, venez nous voir. La commune d'Avanton est attractive, soyons en persuadés. Votre projet est le nôtre. Nos atouts sont votre chance. Ensemble, créons l'avenir.

Animaux errants



Pour tous signalements d'animaux domestiques errants ou en divagation sur le territoire communal, vous pouvez passer aux heures d'ouverture de la mairie, ou bien téléphoner au 05 49 51 63 46. En cas de fermeture, s'adresser à l'élu de permanence en appelant le téléphone astreinte : 06 86 72 50 47. La commune a un contrat avec la société Philine services animaux qui se charge de la capture dans un délai de 2h.



Avanton devient Mairie Vigilante !

En France, un cambriolage a lieu toutes les 90 secondes. En repoussant efficacement toutes les formes de délinquance, le dispositif Voisins Vigilants® rétablit confiance et sérénité au sein de nos communes. Dans les quartiers de Voisins Vigilants, le Ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages pouvant aller jusqu'à -40% par an.

Lors de la 2<sup>ème</sup> réunion le 29 juin avec la gendarmerie, il a été décidé avec l'ensemble des participants que la commune adhérerait au dispositif « Mairie Vigilante. » Ce dispositif est l'occasion de créer des liens privilégiés entre Mairie, Police Nationale, Gendarmerie et Voisins Vigilants. Les réunions organisées régulièrement nous permettront d'établir des relations de proximité et de confiance.

Voici les 6 communautés créées sur la commune : **Communauté QUIET** : Rue du midi, Route de Quiet, Rue de Provence, Impasse Aquitaine, Chemin des clos des Tourelles, Rue de Berry. **Communauté VALLEE** : Rue de la Vallée, Rue du Carquois, Rue de la Verrée, Allée de Toulouse, Rue de Bretagne, Rue de Normandie, Rue du château, Rue Chante perdrix, Chemin dit des Meuniers, Rue de la Garenne, Route de Richelieu. **Communauté MARTIGNY BARDONNIERE** : Route de la Bardonnrière, Route de Chasseneuil, Route de Preuilly, Rue de la Haute Lande, Rue des Noyers, Rue de la Treille, Rue des Chenerrottes, Route de la Lande. **Communauté GRISSOIS** : Rue de Paché, Rue des Fosses, Rue des Allées, Rue du Bail, Chemin des Acacias, Rue des Grissois, Rue des Bois, Rue de la Tonnelle, Chemin de la Tonnelle, Allée des Charmilles, Chemin dit des Meuniers, Route de Poitiers. **Communauté GARE STADE** : Impasse du Poitou, Rue du Clos de Beaumont, Rue du Penisseau, Rue du Stade, Route de Neuville, Impasse du Clos Follet, Impasse de la Thibauderie, Route de Jarnet, Jarnet, Rue de la Gare, Route Cour d'Hénon, Rue de la Petite Guérette, Rue des Cosses, Rue du 19 Mars 1962. **Communauté CENTRE BOURG** : Rue de la Thibauderie, Rue des Muriers, Rue St Mandé, Rue du Manoir, Rue de la Poste, Rue d'Anjou, Rue du Maine, Rue d'Aunis, Rue de Touraine, Rue de la Raterie, Impasse de la Raterie, Rue de Saintonge, Rue du Cèdre.

La plateforme Voisins Vigilants est un site web communautaire permettant de mettre en relation les habitants d'un même quartier grâce à un simple téléphone portable afin de lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite. Vous pouvez vous inscrire en vous connectant à [www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org) et vous serez automatiquement rattachés à votre communauté.

Voici le **calendrier des réunions** par communautés qui permettront d'échanger sur le dispositif et de mieux définir le rôle de chacun (réfèrent, voisin vigilant, mairie, force de l'ordre) :

- Communauté QUIET : Mercredi 14/09 à 20h
- Communauté VALLEE : Vendredi 16/09 à 20h
- Communauté MARTIGNY BARDONNIERE : Mercredi 21/09 à 20h
- Communauté GRISSOIS : Vendredi 23/09 à 20h
- Communauté GARE-STADE : lundi 26/09 à 20h
- Communauté CENTRE BOURG : Mercredi 28/09 à 20h

Toutes ces réunions auront lieu dans la salle du conseil de la mairie.

Nouveau !!! Dans le tri sélectif

Désormais, plus besoin de continuer à séparer ce que vous mettiez dans les sacs bleus et jaunes. Vous pouvez mettre tout dans le même sac. Les stocks vont être écoulés, mais après il n'y aura qu'une couleur de sac pour tous nos déchets recyclables (papier, carton, boîtes de conserve ou plastique...).



Fête nationale réussie...



Cette année encore la soirée du 13 juillet a été une réussite, malgré une météo incertaine. Quelques 200 flambeaux ont été distribués, pour la traditionnelle déambulation dans les rues d'Avanton, avant le feu d'artifice. La soirée s'est clôturée par un bal populaire organisé par le comité des fêtes, qui a rencontré un vif succès. La journée du 14 juillet, a tenu ses promesses en terme de convivialité, autour de plusieurs animations orchestrées par le comité des fêtes. Avec notamment, cette année un concours, vivement animé de rodéo sur taureau mécanique, remporté par une famille d'Avanton. A la clef, un séjour de 2 jours pour 4 personnes à Disneyland Paris (offert par un partenaire du comité des fêtes de notre commune).

Asso en Music



Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, dans le magnifique cadre du château mis à disposition par Viviane et André Youx que nous remercions une nouvelle fois, Asso en Music a encore été une réussite le 26 juin dernier. Grâce aux efforts des associations de notre commune, aux producteurs présents, à Jérémy et Audrey que nous remercions particulièrement pour avoir fourni les merguez, les saucisses.... En fin d'après midi, le livret habitant a été remis aux nouveaux arrivants sur la commune autour d'un verre de l'amitié. Les nouveaux habitants qui n'ont pas pu être présents à cette remise peuvent venir le retirer en mairie. Cette journée s'est clôturée par une magnifique prestation du groupe MAD et sa chanteuse. Nous vous disons à l'année prochaine encore tous ensemble pour le plus grand plaisir de partager entre avantonnais et avantonnaises.

La rue de la Gare fait peau neuve !



Les travaux de la rue de la Gare sont terminés depuis peu. Le remplacement des canalisations d'eau potable n'a été qu'une première étape. Les trottoirs ont été entièrement refaits. Des éléments de sécurité, dont une chicane, ont été mis en place. La nouvelle signalétique devrait obliger les conducteurs à ralentir et diminuer les risques d'accidents. Les travaux ont coûté 380.000 €. Le conseil départemental a financé une partie de la rénovation de la route ainsi qu'une aide parlementaire du Sénateur Jean Pierre Raffarin. Les riverains se sont réjouis de cette réalisation qui diminue le bruit et ralentit la circulation... Si tant est que les conducteurs respectent les nouveaux panneaux stop.

INFO SPÉCIALE



Conseils pratiques sur La pelouse

Plus d'infos : [www.terresaine-poitou-charentes.fr](http://www.terresaine-poitou-charentes.fr)

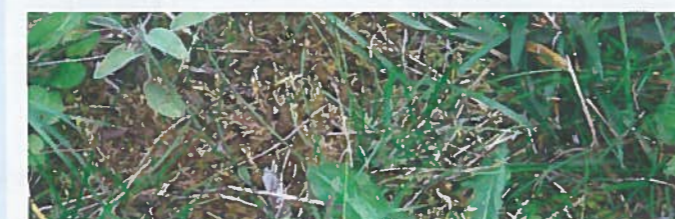
Pour une pelouse en bonne santé et pour limiter le développement des plantes spontanées il faut :

- Éviter de couper plus d'1/3 de la hauteur d'herbe et/ou ne pas tondre l'herbe à une hauteur inférieure à 5-6 cm.
- Aérer le sol (passage d'un scarificateur). Un sol trop tassé n'est pas favorable au développement de la pelouse.
- Nourrir le sol. Pour cela, il est possible d'épandre du compost mûr (printemps et automne) et de laisser les résidus de tonte sur place.

Les mousses

Elles sont favorisées par certaines conditions environnementales. Pour les éliminer (mais elles peuvent aussi être tolérées et même cultivées, pour une pelouse plus moelleuse !) il est efficace de :

- Passer régulièrement un scarificateur pour aérer la surface du sol.
- Ne pas tondre trop court.
- Épandre du compost pour enrichir le sol en matière organique.
- Chauler (ajouter du calcium) si le sol est acide.



Si le sol est naturellement acide, si le jardin est humide et/ou à l'ombre, il sera difficile de lutter contre la mousse qui, se trouvant dans un milieu idéal, reviendra systématiquement...

Retrouvez dans le prochain numéro du Petit Journal des conseils pratiques sur les auxiliaires du jardinier !

Attention au piège !  
le sulfate de fer utilisé pour éliminer la mousse a la propriété d'acidifier le sol ce qui entraîne finalement le développement des mousses...



L'entretien de la pelouse

Le gazon à l'anglaise : un rêve pour beaucoup de jardiniers, un cauchemar pour l'environnement...

Avoir un gazon à l'anglaise chez soi n'est pas possible naturellement dans nos contrées : le jaunissement du gazon fait partie du cycle naturel, et à chaque pluie il reverdit !

Heureusement il y a des solutions ! Une pelouse peut devenir une zone de jeu, de rêverie et de fierté pour le jardinier sans nécessiter l'usage de pesticides.



Bien que cela aille à l'encontre de la perception habituelle d'un jardin « propre » et bien entretenu, il est conseillé de tolérer quelques fleurs entre les graminées. Cela égayera la pelouse, fera le bonheur des enfants et des adultes et embellira le jardin en entraînant l'apparition de papillons, coléoptères et autres insectes aux couleurs chatoyantes !

De plus, dans le contexte actuel de menace de la ressource en eau, il serait déraisonnable d'entretenir un tel gazon : il demande un arrosage beaucoup trop important ainsi que l'usage de produits phytosanitaires polluants.

Attention aux engrais pour pelouse vendus dans le commerce : ils contiennent parfois un herbicide sélectif pas toujours clairement signalé...